

## APRIL Moto assure désormais les vélos

Lyon, le 27 octobre 2021 – Face à la hausse des prix du pétrole et une préoccupation environnementale croissante, la mobilité douce (vélo, trottinette...) est plébiscitée. Désormais, plus d'1 Français sur 4 déclare utiliser ces modes de transports pour se rendre sur son lieu de travail<sup>1</sup>. Dans ce contexte, l'usage du vélo connaît un véritable essor avec un marché estimé à plus de 3 milliards d'euros en France. Néanmoins, peu d'offres d'assurance permettent de couvrir le vélo, souvent de plus en plus coûteux, et le cycliste quel que soit la fréquence et la nature du déplacement.

**APRIL Moto, filiale du groupe APRIL premier courtier grossiste en assurance en France, annonce aujourd'hui le lancement de sa nouvelle offre à destination de tous les cyclistes, qu'ils utilisent un vélo classique ou électrique.**

Le marché du vélo a connu une croissance sans précédent en l'espace d'un an avec plus de 2,7 millions d'unités vendues, soit une augmentation de 25% entre 2019 et 2020. Le dynamisme du marché est notamment porté par l'explosion des ventes de vélos à assistance électrique (VAE) : près de 515 000 VAE ont été vendus en un an, un chiffre qui devrait doubler d'ici 2025 pour atteindre les 1 million de ventes.

**+21%**

C'est l'augmentation du prix des VAE entre 2019 et 2020 pour atteindre un prix moyen de 2079 €. Cette augmentation s'explique en partie par l'amélioration de la qualité des produits proposés.

Le développement de l'usage du vélo et l'augmentation des prix des équipements accroissent les risques d'accident et de vol : 400 000 vélos sont ainsi volés chaque année en France<sup>2</sup>. Il devient donc d'autant plus important de protéger les cyclistes et leur matériel et c'est la raison pour laquelle APRIL Moto lance aujourd'hui une offre dédiée d'assurance vélo.

Ainsi, APRIL Moto accompagne désormais tous les utilisateurs de deux roues quel que soit leur choix : moto, scooter, cyclo, vélo ou trottinette.

### Les + de l'offre d'APRIL Moto

- Assurer tous les types de vélo (classique, VAE, triporteur), neufs ou d'occasions, achetés chez un professionnel depuis moins de 6 mois et pour une valeur d'achat entre 800 € et 6 000 €.
- Un produit simple avec une formule unique en cas de vol, dommages et de casse et un formulaire assurance vélo dédié pour exprimer clairement son besoin réel correspondant à l'usage.

<sup>1</sup> <https://www.alphabet.com/fr-fr/presse/barometre-annuel-alphabet-france-ifop-entreprises-mobilite-edition-2020>

<sup>2</sup> Source : FÉDÉRATION FRANÇAISE DES USAGERS DE LA BICYCLETTE

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Une souscription 100% digitale, en direct sur april-moto.fr ou chez le courtier de proximité du cycliste, permettant la signature électronique et le règlement en ligne.
- Une protection corporelle pour le cycliste jusqu'à 100 000 € en cas d'invalidité et 15 000 € en cas de décès.

*« Nous adaptons notre offre assurantielle aux usages réels de nos clients qui utilisent désormais plus souvent leur vélo, y compris pour leurs trajets quotidiens et doivent être protégés comme ils le seraient s'ils prenaient leur voiture ou leur moto ! Si aucune assurance vélo n'est obligatoire aujourd'hui, nous sommes convaincus qu'elle apporte une protection indispensable, tant pour le cycliste que pour son équipement ».* **Fanny Laluc-Fayet, Directrice générale d'APRIL Moto**

### À propos du groupe APRIL

APRIL est le leader du courtage grossiste en France avec un réseau de 15 000 courtiers partenaires. Les 2 300 collaborateurs d'APRIL ont l'ambition de proposer à leurs clients et partenaires – particuliers, professionnels et entreprises – une expérience remarquable alliant le meilleur de l'humain et de la technologie, en santé et prévoyance des particuliers, professionnels et TPE, en assurance des emprunteurs, en santé internationale et en dommages de niches. A l'horizon 2023, APRIL ambitionne de devenir un acteur digital, omnicanal et agile, champion de l'expérience client et leader sur ses marchés. Le groupe APRIL opère dans 16 pays.

### Contacts presse

#### APRIL

Mélanie Sutter | 06 43 54 66 67 | [melanie.sutter@april.com](mailto:melanie.sutter@april.com)

#### Agence JIN

Camille Billiemaz | 06 31 58 82 37 | [cbilliemaz@jin.fr](mailto:cbilliemaz@jin.fr)

Benjamin Chamblain | 06 43 13 70 63 | [bchamblain@jin.fr](mailto:bchamblain@jin.fr)